

**CONFERENCE**  
**SAHEL : LES DEFIS EN MATIERE DE SECURITE**  
EN MARGE DE LA VISITE AU MAROC D'UNE DELEGATION  
DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OTAN  
CHAMBRE DES CONSEILLERS- RABAT, 15 AVRIL 2014

*M. Mohammed Tawfik MOULINE*  
*Directeur Général de l'IREs*

La situation au Sahel reflète une situation d'accumulation de déficits importants en matière de développement humain dont souffrent les pays de cette région. Ces derniers sont victimes de diverses insécurités (alimentaire, énergétique, environnementale, politique), vulnérables aux chocs exogènes (climat, prix sur les marchés internationaux), classés aux derniers rangs des indicateurs internationaux notamment l'IDH (le Mali 175ème, Burkina Faso 181ème, le Tchad 183ème et le Niger 186ème sur un totale de 187 pays) et souffre de la persistance des inégalités sociales et de la montée du chômage, notamment au niveau des jeunes.

Les pays du Sahel sont faiblement attractifs aux investisseurs étrangers, hormis le secteur minier. Le manque d'infrastructures constitue un handicap majeur. Les institutions sont encore dans un état embryonnaire. Les finances publiques de ces pays souffrent de tensions récurrentes et sont largement tributaires des aides extérieures.

Le faible niveau de développement économique et social, conjugué aux faiblesses institutionnelle et à la défaillance du pouvoir central, ont contribué à créer un vide sécuritaire propice à la prolifération d'espaces de non droit, au développement des filières criminelles transnationales et à l'implantation de groupes extrémistes armés. Selon les estimations de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD), les activités criminelles au Sahel génèrent un chiffre d'affaires estimé à près de 4 milliards de dollars chaque année.

Les défis sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien sont, dès lors, nombreux et multifformes. Ils vont du banditisme au salafisme-jihadiste, en passant par le séparatisme et les conflits de pouvoir. A côté de ces défis, reflétés par la crise malienne, il existe d'autres défis qui suscitent de réelles menaces pour l'avenir des pays de cette région. Il s'agit, en l'occurrence, de la sécheresse, de la désertification et de la crise alimentaire.



L'insécurité qui règne au Sahel pose, indubitablement, un véritable problème pour la stabilité, la démocratie et l'unité de l'Etat. En l'absence d'une action régionale coordonnée et d'une approche globale en matière de lutte contre les multiples formes de terrorisme, aucun pays ne serait à l'abri des dangers en provenance de la zone du Sahel.

La présente communication a pour objet de mettre en exergue les risques sécuritaires émanant de la zone du Sahel et d'interroger l'efficacité des mécanismes de coopération régionale et internationale mis en place pour y faire. La communication dresse, également, le rôle joué par le Maroc en matière de contribution à l'effort de la communauté internationale en matière de stabilisation et de développement de cette zone fortement sensible.

## **1. UNE INSECURITE AU SAHEL SUSCITANT DES MENACES REELLES SUR LA STABILITE REGIONALE ET INTERNATIONALE**

Le Sahel est devenu au fil des années une zone de non droit, favorisant l'implantation et la constitution de réseaux terroristes. Ces réseaux s'épanouissent subtilement au sein de trois foyers :

- **La bande Ouest sahélo-saharienne et sa façade atlantique** forment un périmètre, Tindouf (Algérie), les frontières marocaine et mauritanienne, où des correspondances entre certaines fractions du « *front polissario* » et certains réseaux terroristes sont actives, dissimulées et continues.
- **Le Sud de la Libye.** L'Etat libyen n'a pas les moyens d'empêcher les combattants actifs dans le Sahel de circuler et de s'installer sur son territoire : entre Ghat et Sebha, dans le Fezzan, des dizaines d'éléments armés y ont installé des camps d'entraînement, surtout dans la région d'Oubari.
- **L'espace transfrontalier algéro-nigérien** constitue le point focal de la mobilité à la fois des mouvements jihadistes et des trafiquants d'armes.

A l'heure actuelle, on assiste à un déplacement du centre de gravité des conflits en Afrique vers la bande sahélo-saharienne, marquée par l'expansion rapide de l'AQMI et le risque de développement d'un arc d'instabilité mettant en relation plusieurs fractions terroristes, dont notamment le mouvement « BokoHaram » au Nigéria et le mouvement « Shabab » en Somalie. Les prises d'otages fréquentes, le développement de la piraterie, les attaques contre des sites névralgiques et les attentats terroristes attestent de l'acuité du phénomène terroriste dans cette région, au point de devenir une menace sérieuse à la stabilité et au développement du continent.



Les vulnérabilités auxquelles sont exposés les pays du Sahel se situent à trois niveaux interdépendants :

- **Les capacités limitées des Etats du Sahel** dans les domaines de la sécurité, du maintien de l'ordre et du système judiciaire pour contrôler le territoire, garantir la sécurité humaine, assurer la prévention et l'élimination des diverses menaces qui pèsent sur la sécurité. Le déficit en termes de gouvernance institutionnelle dont souffrent les pays de cette région les rend vulnérables aux activités des réseaux criminels.
- **La montée de l'extrémisme religieux**: La prolifération de l'extrémisme dans la région du Sahel traduit un comportement pervers qui n'a rien avoir avec les vertus de tolérance, de la paix et du respect du droit de la vie telles promus par l'Islam. Cet extrémisme est alimenté par plusieurs facteurs dont, notamment, la pauvreté, l'exclusion sociale et la prêche radicale. Cette situation crée les conditions propices permettant aux groupes extrémistes de faire adhérer les populations et, surtout, les jeunes à leur idéologie et de les mobiliser dans ses opérations terroristes et criminelles.
- **Les insuffisances des mécanismes de coordination**, en raison des perceptions divergentes sur la crise au Sahel et l'absence d'une approche cohérente et systématique intégrant les aspects politiques, de sécurité et de développement. La non appartenance de l'Algérie à la CENSAD a conduit celle-ci à envisager sa propre initiative, tout en excluant certains acteurs clés comme le Maroc.

## **2. REPONSES AUX DEFIS SECURITAIRES DU SAHEL : L'IMPERATIF D'UNE ACTION REGIONALE ET INTERNATIONALE GLOBALE ET COORDONNEE QUI DEPASSE L'APPROCHE PUREMENT SECURITAIRE**

Depuis le coup d'Etat au Mali, la prolifération des formes d'extrémisme et de terrorisme au nord de ce pays s'est accompagnée d'une forte dégradation de la situation sécuritaire au Sahel, ce qui a ravivé les inquiétudes de la communauté internationale. La gravité de la situation dans le Sahel explique l'adoption à l'unanimité de la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU autorisant le déploiement d'une force internationale au Mali en vue de restaurer la souveraineté et l'intégrité territoriale de ce pays.

Bénéficiant d'un soutien logistique de la part des puissances occidentales, notamment les Etats Unis et l'Angleterre, l'intervention militaire française a permis et de libérer plusieurs villes de l'emprise des groupes armés, tout en ouvrant des perspectives de négociation avec quelques fractions des rebelles, enclins à accepter une solution politique à la crise au Mali.



En somme, cette intervention militaire était, certes, nécessaire mais s'avère insuffisante au regard de l'acuité des menaces persistantes. L'endigement de la menace terroriste et la lutte efficace contre toutes les formes de criminalité au niveau de la région du Sahel est un processus de longue haleine qui suppose un effort inlassable de la part des forces de sécurité et de maintien de la paix sur le terrain.

La « dimension temps » joue, davantage, en faveur des réseaux terroristes et criminels, qui profitent des alliances tissées avec les tribus locaux pour se soustraire à la vigilance des forces internationales, du moins jusqu'à leur départ. Les enseignements tirés de la crise libyenne devraient être sérieusement pris en considération pour contenir les effets déstabilisateurs de l'intervention militaire à travers des actions qui permettent de faire à l'urgence de l'immédiat et de préparer sereinement la phase post-conflit qui se profile à moyen-long terme.

Le défi majeur consiste, dès lors, à soutenir les pays fragiles à reconquérir leur pouvoir, à travers une aide militaire et financière, à même de renforcer leurs capacités en termes de résolution durable des conflits. Ce soutien devrait aussi comporter une dimension socioéconomique conséquente par le biais du développement des activités génératrices de revenus, du rétablissement des services sociaux de base et du soutien aux populations traumatisées par les conflits.

De plus, aucune solution durable ne pourra être trouvée pour contenir la menace terroriste émanant du Sahel, si elle ne s'inscrit pas dans une démarche régionale inclusive mettant en interaction les pays du Maghreb, le Niger, le Mali, en collaboration avec les organisations régionales et internationales. Cela se justifie pleinement par l'existence d'une zone d'intérêt stratégique euromaghrébine allant de l'Europe du sud jusqu'au Sahel en passant par le Maghreb.

### **3. LE JEU DES ACTEURS AU NIVEAU DE LA REGION DU SAHEL**

**La France** est un acteur majeur dans la région (redéploiement, intérêts économiques – Areva au Niger...). L'opération Serval a montré que la France, qui prend au sérieux la menace islamiste dans une région située aux portes de l'Europe, semble admettre aujourd'hui que former les militaires locaux et leur fournir des équipements n'est plus suffisant, d'autant qu'AQMI a annoncé des actions spectaculaires à venir en Europe et principalement en France. La France, qui dispose de relais importants dans les pays du Sahel, notamment au Mali et au Niger, ne cherche pas seulement, à travers son intervention militaire, à sécuriser ses « frontières méridionales », en faisant barrage aux ambitions des groupes terroristes de s'exporter en Europe, mais, aussi, à préserver ses intérêts économiques, notamment ceux d'Areva, l'entreprise exploitant l'uranium nigérien.



**Les Etats-Unis** constituent un acteur agissant en arrière-plan. La présence américaine au Sahel est assez récente, mais la percée opérée par la CIA dans cette région, après un passage au Kenya et en Tanzanie, est assez remarquable. Outre l'activisme d'Al-Qaida qu'elle essaie de circonscrire, la CIA cherche à endiguer la percée de la Chine et de la Russie dans cette région. Le regain d'intérêt américain en faveur de l'Afrique est reflété par l'organisation à Washington les 5-6 août prochain d'un sommet Etats Unis-Afrique qui, selon ses initiateurs, devrait ouvrir un nouveau chapitre en matière de renforcement de la coopération avec les pays d'Afrique dans le domaine économique, sécuritaire et de démocratie.

**L'Algérie** était opposé à une intervention militaire dans la région, plaidant pour une solution politique. La prise d'otages d'In Amenas a révélé l'incapacité du régime à protéger les infrastructures du sud du pays exposés aux groupes criminels et terroristes qui profite de la porosité de la frontière sud. La situation politique intérieure d'Alger lui laisse également peu de marge de manœuvre. Au niveau régional, l'Algérie entend avoir le leadership dans la lutte antiterroriste et se livre à une rivalité d'influence avec le Maroc en essayant de l'écarter de la scène sahélienne, notamment à travers son influence au sein de l'Union Africaine. Le jeu algérien au Sahel est complexe et se justifie par une multiplicité d'acteurs au plus haut sommet de l'Etat.

**La Mauritanie** a été la cible de plusieurs attentats terroristes lors de cette dernière décennie et a renforcé ces dernières années ses capacités sécuritaires. Lors de la période récente, une relation étroite s'est tissée avec l'Algérie au détriment du Maroc avec qui les rapports se sont dégradés. Actuellement, Nouakchott est engluée dans de rudes tensions politiques internes et dispose d'une marge de manœuvre limitée sur la scène sahélienne.

**Le Niger** se trouve dans une position particulièrement délicate avec le Mali à l'ouest, le Nigéria et BokoHaram au sud et la Libye au nord. Il constitue également une zone d'intérêt pour sa richesse en uranium. Cette situation a conduit les autorités à renforcer leurs capacités de défense avec 10% du budget alloué à la sécurité. Le pays comporte également une importante communauté Touarègue intégrée dans la société nigérienne et pourrait servir de modèle pour le Mali pour la réhabilitation des Touarègues Maliens.

**Le Tchad** s'est révélée à l'occasion de l'opération Serval une force militaire aguerrie au combat dans le désert et a joué un rôle important dans la victoire contre les Djihadistes. A ce titre, il entend jouer un rôle de premier plan dans la sécurisation du Nord-Mali et prétend au leadership de la MINUSMA. Au niveau intérieur, le pays est engagé militairement sur plusieurs fronts (à la frontière libyenne, au Soudan, à la frontière avec le Nigéria et à la frontière centre-africaine) et semble suivre un agenda politique indépendant.



**La Libye** a été le déclencheur de la crise au Mali avec le retour des milices Touarègues de Kadhafi qui ont renversé le rapport de force entre le MNLA et l'armée malienne. Aussi, l'incapacité du nouveau gouvernement Libyen à asseoir son contrôle sur le sud du pays pose un nouveau défi sécuritaire qui pourrait conduire à une nouvelle crise dans la région. Le sud libyen est une vaste zone grise où se sont réfugiés plusieurs des groupes terroristes et criminels à la suite de l'opération Serval. Cette région pourrait constituer une nouvelle poudrière en raison de sa proximité des zones de tensions, notamment le Darfour, la zone Toubou et celle de BokoHaram. Par ailleurs, le conflit qui oppose au sud de la Libye, les Toubous aux tribus arabes notamment à Koufra pourrait se régionaliser et s'étendre jusqu'au Darfour en passant par l'espace tchadien où les Toubous tchadiens constituent un soutien important à Idriss Déby.

#### **4. UN ROLE CENTRAL DU MAROC EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET DE RENFORCEMENT DE LA STABILITE DANS LA REGION**

Le Maroc a toujours prôné une approche globale en matière de résolution des conflits qui touchent certaines régions de l'Afrique, dont notamment le Sahel, et ce, dans le but de créer les conditions propices à une stabilité durable à même d'impulser le développement économique, social et institutionnel des pays de cette région.

Le statut du Maroc en tant que pays œuvrant pour la paix et la sécurité mondiale, son expérience en matière de projets de développement humain au profit des pays d'Afrique subsaharienne, dans le cadre de la coopération bilatérale et triangulaire, et son engagement au sein des organisations internationales en faveur des causes africaines constituent autant d'atouts de nature à permettre au Royaume de jouer un rôle actif dans les équilibres géostratégiques au niveau de l'Afrique subsaharienne en général et de la région du Sahel, en particulier.

D'ailleurs, le Maroc est loin d'être exempt des risques induits par la crise au Sahel puisqu'il constitue depuis 2003 une cible des groupes terroristes. Les autorités marocaines ont démantelé plusieurs cellules sur le territoire national dont les liens avec AQMI ont été prouvés. La situation au Sahel, en dépit de son acuité, constitue une opportunité stratégique pour souligner son importance en tant qu'Etat crédible capable de contribuer, de manière tangible, à la sécurisation, la stabilisation et le développement de la région sahélo-saharienne. Les atouts sont multiples puisque le Maroc, lui-même, est, géographiquement, un pays saharien, en dépit des tentatives adverses visant à exclure son appartenance à cet espace.

Le Maroc, membre fondateur de l'OUA, ne siège pas au sein de l'Union Africaine depuis 1984. Néanmoins, il n'a cessé, de façon volontaire et délibérée, d'initier, plus qu'auparavant, des actions concrètes et de réaliser, avec davantage d'efficacité, des projets probants. Des résultats significatifs sont aujourd'hui atteints que le Maroc entend renforcer par la poursuite de ses efforts inlassables de solidarité avec les pays d'Afrique.



Sur un autre registre, il convient de souligner le rôle reconnu du Maroc en matière de coopération sécuritaire par les acteurs clés du système mondialisé, dont notamment les Etats Unis. La déclaration commune, adoptée lors de la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à Washington en novembre 2013, a réitéré la poursuite de la coopération entre le Maroc et les Etats Unis dans le cadre du Forum Global de Lutte Contre le Terrorisme ainsi que le renforcement des relations politiques, économiques, et sécuritaires régionales en Afrique du Nord et au Sahel.

Le Maroc a appuyé, durant sa présidence tournante du Conseil de Sécurité de l'ONU en décembre 2012, la résolution autorisant le déploiement d'une force internationale au Mali. Tout en apportant son appui humanitaire et militaire pour restaurer la paix au Mali, le Maroc demeure fortement attaché à l'impératif de recourir à une approche qui ne soit pas exclusivement sécuritaire, mais prône une réponse globale permettant de lutter efficacement contre les racines profondes de l'instabilité au Sahel.

En particulier, le soutien au processus démocratique au Mali est conforté par la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à ce pays, pour participer à la cérémonie d'investiture du nouveau Président Malien, M. Ibrahim Boubacar KEITA (19 septembre 2013). Les efforts déployés par le Maroc pour accompagner le processus de transition démocratique au Mali ont porté, entre autres, sur les actions suivantes :

- Signature d'un accord portant sur la formation, au Maroc, de 500 Imams maliens. Cette formation, effectuée en 2 ans, sera consacrée essentiellement à l'étude du rite malékite et de la doctrine morale qui rejette toute forme d'excommunication.
- Accompagnement du Mali dans les secteurs socio-économiques jugés prioritaires : programmes de développement humain, notamment en matière de formation des cadres, d'infrastructures de base et de santé. Dans ce contexte, le Royaume du Maroc a installé, ces derniers jours, à Bamako, un hôpital militaire de campagne, à vocation pluridisciplinaire, appuyé par une aide médicale et humanitaire d'urgence.
- Encouragement de la Communauté des Affaires à s'impliquer davantage dans la promotion des échanges et des investissements entre le Maroc et le Mali, favorisant ainsi l'emploi et le transfert des compétences et des capitaux.

Une seconde Visite Royale au Mali a été effectuée du 18 au 23 février 2014, durant laquelle le Maroc a réitéré son engagement et sa volonté d'œuvrer activement en faveur de la facilitation d'une solution politique à la crise qui sévit au Nord du Mali, dans le respect de l'unité et de l'intégrité territoriale ainsi que la disposition du Maroc à partager avec le Mali son expérience en matière de développement économique, social et culturel. En marge de la Visite Royale, une rencontre économique maroco-malienne a été tenue et qui s'est soldée par la mise en place du Conseil d'hommes d'Affaires et de la programmation du 1er forum des opérateurs économiques relevant des deux pays.

